

DEC23300DAJ

Décision du 30 octobre 2023 portant renouvellement du mandat de M. Frédéric GAYMARD en qualité de Directeur de l'Évaluation (DEV) et de Directeur de l'unité d'appui à la recherche n°UAR0837 DEV

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service 2020-01) portant organisation des Directions et Délégations de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, modifiée par la décision du 29 septembre 2021 (note de service n°2021-61),

Vu la décision 1^{er} janvier 2020 portant nomination de M. Frédéric GAYMARD en qualité de Directeur de l'Évaluation (DEV) pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2020,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} janvier 2024, M. Frédéric GAYMARD, Directeur de Recherche de classe exceptionnelle, est renouvelé dans ses fonctions de Directeur de l'Évaluation (DEV) pour une durée de quatre ans.

Article 2 :

A compter du 1^{er} janvier 2024, M. Frédéric GAYMARD, Directeur de Recherche de classe exceptionnelle, est renouvelé dans ses fonctions de Directeur de l'unité d'appui à la recherche n°UAR0837 DEV - Direction de l'Évaluation, pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 30 octobre 2023

Le Président-Directeur général de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

